

Intercommunale à forme de Société Coopérative

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE
DE MONS-BORINAGE**
devenue

INTERCOMMUNALE GABRIELLE PASSELECQ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Note de synthèse

Séance du 21 décembre 2023 à 18h30

FORMEHOS

Avenue du Tir 77 à 7000 Mons

La présente note de synthèse est établie conformément à l'article. L1523-13. §1^{er} du CDLD qui précise que [...] Les convocations pour toute assemblée générale contiennent l'ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse et une proposition de décision pour chacun des points à l'ordre du jour, l'ensemble étant accompagné des documents y afférents. [...]

Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires de l'intercommunale :

AGO.23-23 Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2023 figure en **Annexe AGO-23-23**.

Proposition de décision AGO.23-23 :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023.

AGO.23-24 Approbation de l'évaluation à la fin de l'année 2023 du plan stratégique 2023-2025 de l'Intercommunale.

Conformément à l'article L1523-13 §4. du CDLD, la deuxième assemblée générale de l'exercice se tient durant le second semestre et au plus tard le 31 décembre.

L'assemblée générale de fin d'année suivant l'année des élections communales et l'assemblée générale de fin d'année suivant la moitié du terme de la législature communale ont nécessairement à leur ordre du jour l'approbation d'un plan stratégique pour trois ans. [...] Ce plan est soumis à une évaluation annuelle lors de cette seconde assemblée générale.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration du 15/11/2023 a arrêté l'évaluation du plan stratégique 2023-2025 de l'intercommunale et le soumet à l'approbation de l'Assemblée générale.

Celle-ci figure en **Annexe AGO-23-24**.

Proposition de décision AGO.23-24 :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver l'évaluation à la fin de l'année 2023 plan stratégique 2023-2025 de l'intercommunale.

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur A (Mons et Frameries) :

AGO.23-25 Approbation du budget de fonctionnement du Secteur A de l'Intercommunale pour l'exercice 2024.

Le budget de fonctionnement du Secteur A de l'intercommunale pour l'exercice 2024 a été arrêté par le Conseil d'administration du 15 novembre 2023. Il figure dans l'évaluation du plan stratégique 2023-2025 à la rubrique :

- Les résultats et projections du Secteur A.

Proposition de décision AGO.23-25 :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver le budget de fonctionnement 2024 du Secteur A de l'intercommunale.

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur B (tous les actionnaires) :

AGO.23-26 Approbation du budget de fonctionnement du Secteur B de l'Intercommunale pour l'exercice 2024.

Le budget de fonctionnement du Secteur B de l'intercommunale pour l'exercice 2024 a été arrêté par le Conseil d'administration du 15 novembre 2023. Il figure dans l'évaluation du plan stratégique 2023-2025 à la rubrique :

- Les résultats et projections 2020-du Secteur B.

Proposition de décision AGO.23-26 :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver le budget de fonctionnement 2024 du Secteur B de l'intercommunale.

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur C (Mons, Frameries et le CPAS de Mons) :

AGO.23-27 Approbation du budget de fonctionnement du Secteur C de l'Intercommunale pour l'exercice 2024.

Le budget de fonctionnement du Secteur C de l'intercommunale pour l'exercice 2024 a été arrêté par le Conseil d'administration du 15 novembre 2023. Il figure dans l'évaluation du plan stratégique 2023-2025 à la rubrique :

- Les résultats et projections 2020-du Secteur C.

Proposition de décision AGO.23-25 :

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire d'approuver le budget de fonctionnement 2024 du Secteur C de l'intercommunale.

Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires de l'intercommunale :

AGO.23-28	Démission de Madame Guiseppina NINFA de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 26/05/2023.
AGO.23-29	Démission de Monsieur Steve WILLEMS de son mandat d'administrateur du CHUPMB, avec effet au 01/07/2023.
AGO.23-30	Désignation de Monsieur Giuseppe SCINTA en qualité d'administrateur issu de la commune de Colfontaine à dater du 20/09/2023.
AGO.23-31	Désignation de Monsieur Jean-Paul DEPLUS en qualité d'administrateur issu de la Ville de Mons à dater du 20/09/2023.
AGO.23-32	Désignation de Monsieur Fabio RICCOBENE en qualité d'administrateur issu de la Ville de Mons à dater du 20/09/2023.
AGO.23-33	Désignation de Monsieur Pascal LAFOSSE en qualité d'administrateur issu de la Province de Hainaut à dater du 20/09/2023.
AGO.23-34	Désignation de Monsieur Jean-Pierre FERRARI en qualité d'administrateur indépendant à dater du 20/09/2023.
AGO.23-35	Démission de Monsieur Jean DUCOBU de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 15/11/2023.

Proposition de décision AGO.23-28 à 35 :

Il est proposé à l'Assemblée générale du CHUPMB d'approuver les démission / désignations suivantes :

- Démission de Madame Guiseppina NINFA de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 26/05/2023.
- Démission de Monsieur Steve WILLEMS de son mandat d'administrateur du CHUPMB, avec effet au 01/07/2023.
- Désignation de Monsieur Giuseppe SCINTA en qualité d'administrateur issu de la commune de Colfontaine à dater du 20/09/2023.

- Désignation de Monsieur Jean-Paul DEPLUS en qualité d'administrateur issu de la Ville de Mons à dater du 20/09/2023.
- Désignation de Monsieur Fabio RICCOBENE en qualité d'administrateur issu de la Ville de Mons à dater du 20/09/2023.
- Désignation de Monsieur Pascal LAFOSSE en qualité d'administrateur issu de la Province de Hainaut à dater du 20/09/2023.
- Désignation de Monsieur Jean-Pierre FERRARI en qualité d'administrateur indépendant à dater du 20/09/2023.
- Démission de Monsieur Jean DUCOBU de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 15/11/2023.
